



**Comité de pilotage,
Site Natura 2000
« Vallée du Gardon de Mialet »**

« Les contrats agricoles »



24 septembre 2014 - Saint-Etienne-Vallée-Française





Personnes ou organismes excusés

Xavier Meyrueix, DDCSPP Lozère

Jean-Philippe Reygrobellet, Smage des Gardons

Loic Moline, CRPF antenne Lozère

Anne Colin, COPAGE

Yves Desmaret, Conseil général du Gard

Valerie Prouha, Fédération de pêche de Lozère

Florian Caravéo, Fédération de pêche de Lozère

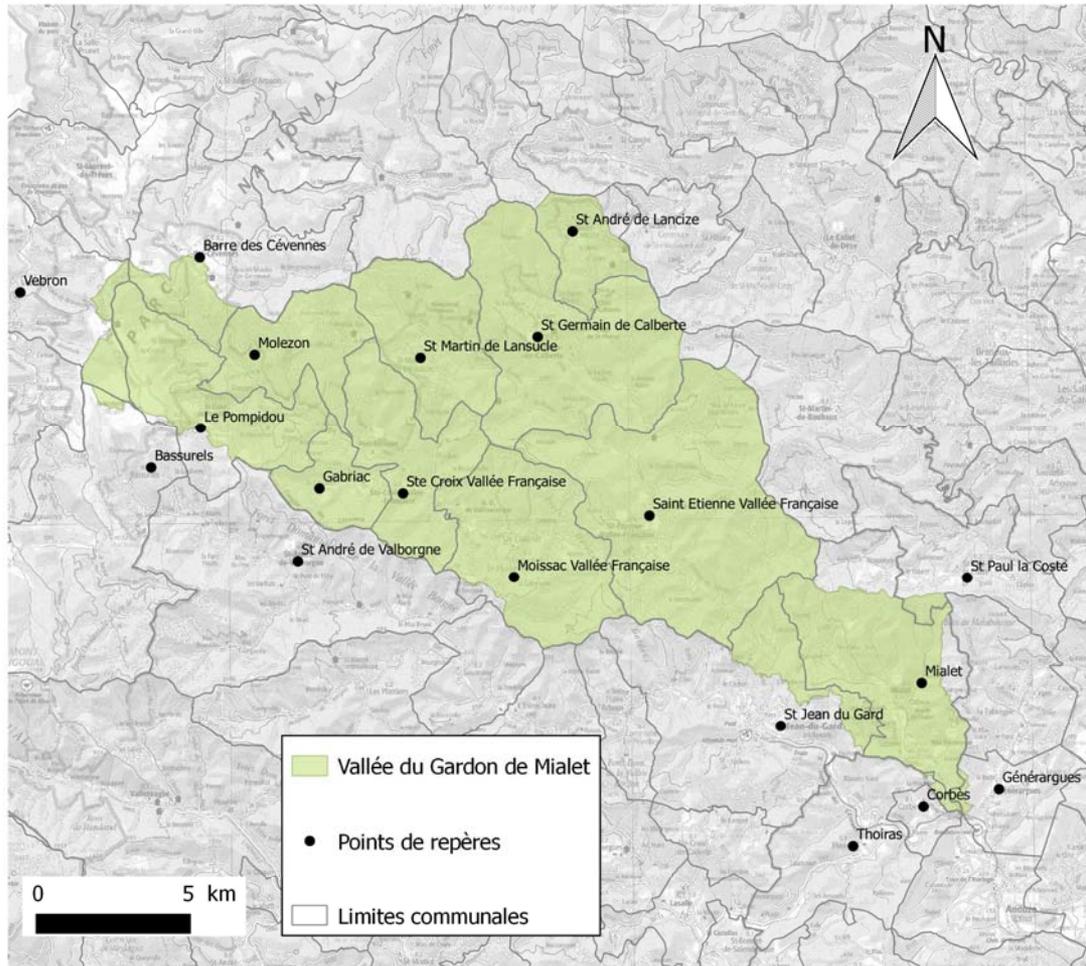
Jeannine Bourelly, CRPF Languedoc Roussillon



Ordre du jour :

- 1- le territoire et ses enjeux**
- 2- rappel du fonctionnement**
- 3- bilan de la contractualisation**
- 4- évolution du dispositif**
- 5- choix du périmètre de travail du PAEC**

1-le territoire et ses enjeux



Sources : DREAL LR 2014, IGN SCAN 100 (c), DDTM 2011, PnC 2010

Réalisation : Luc Capon, CC CHG, 2014

Superficie : 24305 ha

Nombre d'exploitations ≈ 110

Surface Agricole Utile ≈ 4915 ha

Types d'exploitations :

- Élevages ovins ou caprins
- Maraîchage
- Apiculture
- Castanéiculture

Les enjeux agri-environnementaux :

- Favoriser/maintenir les prairies pour maintenir une richesse floristique
- Éviter une fertilisation excessive sur les prairies remarquables
- Maintenir les prairies en terrasses
- Limiter le risque incendie
- Entretenir/restaurer les châtaigneraies
- Maintenir les milieux ouverts

Les enjeux socio-économiques :

- Maintenir/développer les surfaces en herbes pour les activités agricoles
- Maintenir/conforter voire développer les exploitations agricoles
- Conserver un territoire vivant et attractif
- Maintenir les emplois locaux

- 
- 1- le territoire et ses enjeux
 - 2- rappel du fonctionnement (2007-2014)**
 - 3- bilan de la contractualisation
 - 4- évolution du dispositif (2015-2020)
 - 5- choix du périmètre de travail du PAEC

2-Rappel du fonctionnement (2007-2014)

1 territoire = 1 enjeu (biodiversité ou DFCl ou...)= 1 opérateur



MAEt = Mesure Agro-Environnementale territorialisée

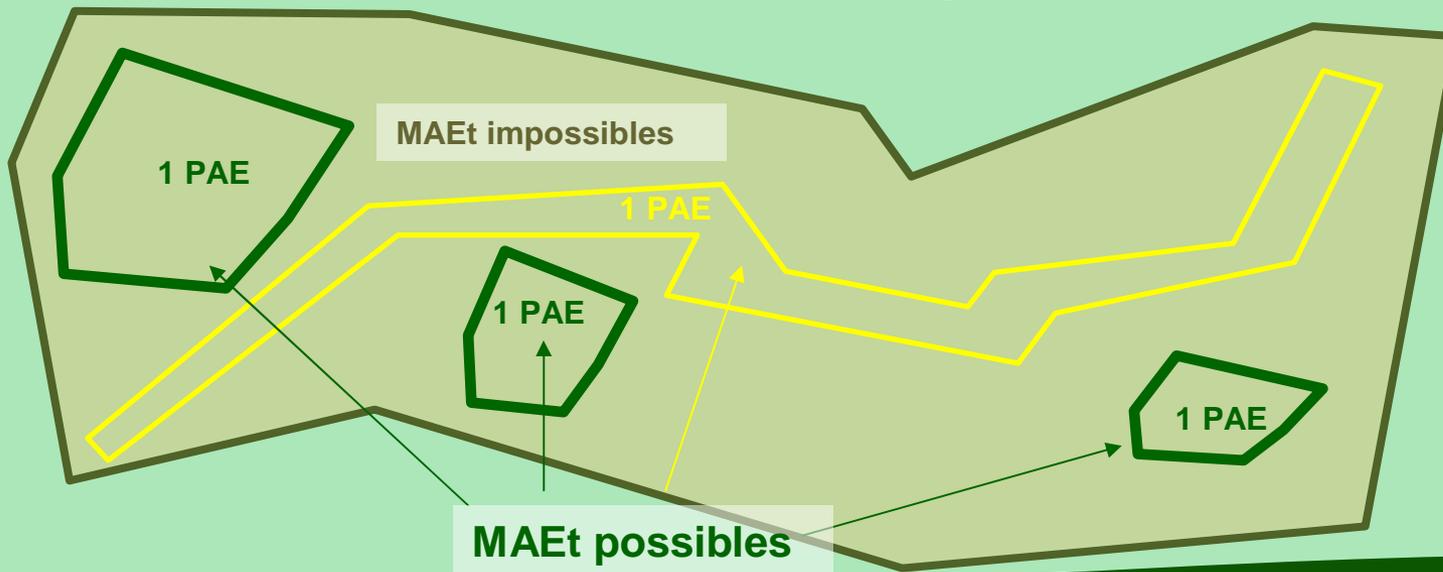
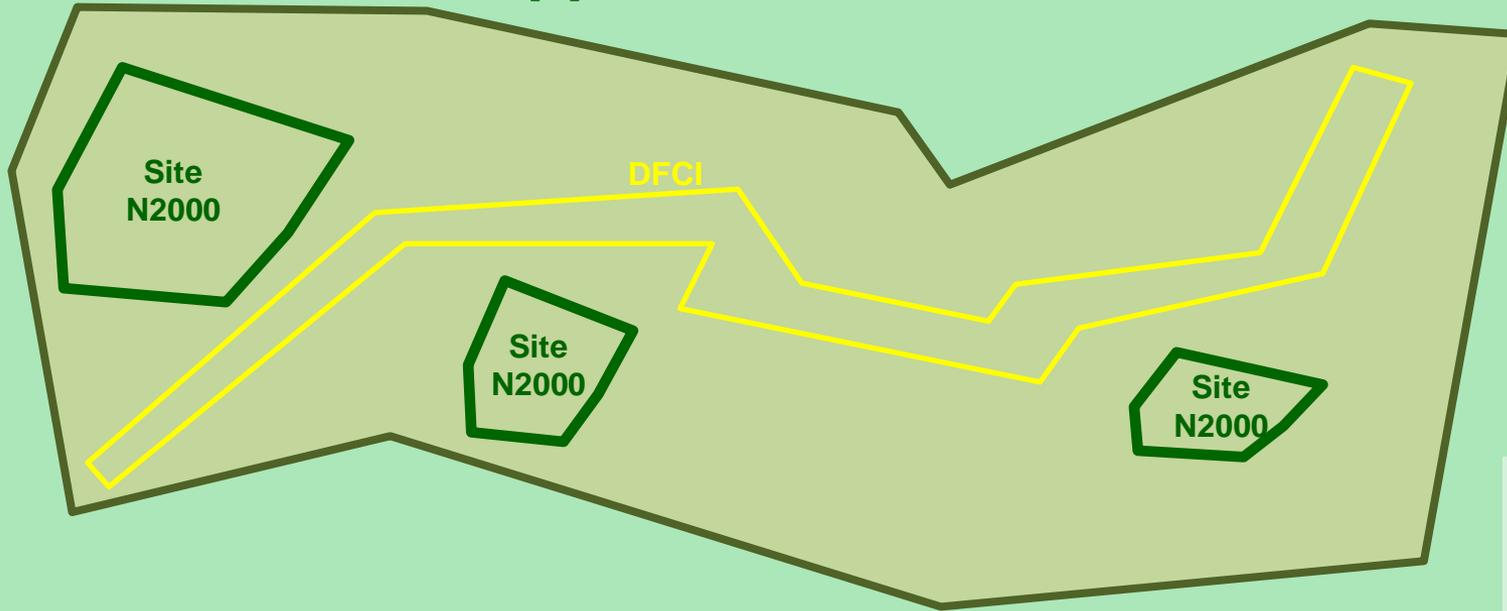
Objectif : concourir à l'équilibre entre pratiques agricoles et patrimoine naturel remarquable

Construction dans : 1 PAE (enjeux /des MAEt/prog contract.)



État : services instructeurs et autorités de gestion des fonds européens

2-Rappel du fonctionnement (2007-2014)



Dans l'exemple :

4 Territoires

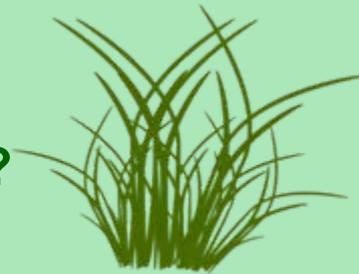
=

4 Projets Agro-environnementaux (PAE)

2- Rappel du fonctionnement (2007-2014) (cas de la PHAE)

PHAE : prime herbagère agro-environnementale= prime à l'herbe
(maintien de l'herbe)

Pourquoi une prime à l'herbe ?



- entretien de prairies dont le rôle est important pour l'écosystème,
- protection contre l'érosion des sols,
- maintien d'un paysage

Application sur le territoire national

La quasi-totalité des élevages ovins ou caprins touchaient de la PHAE

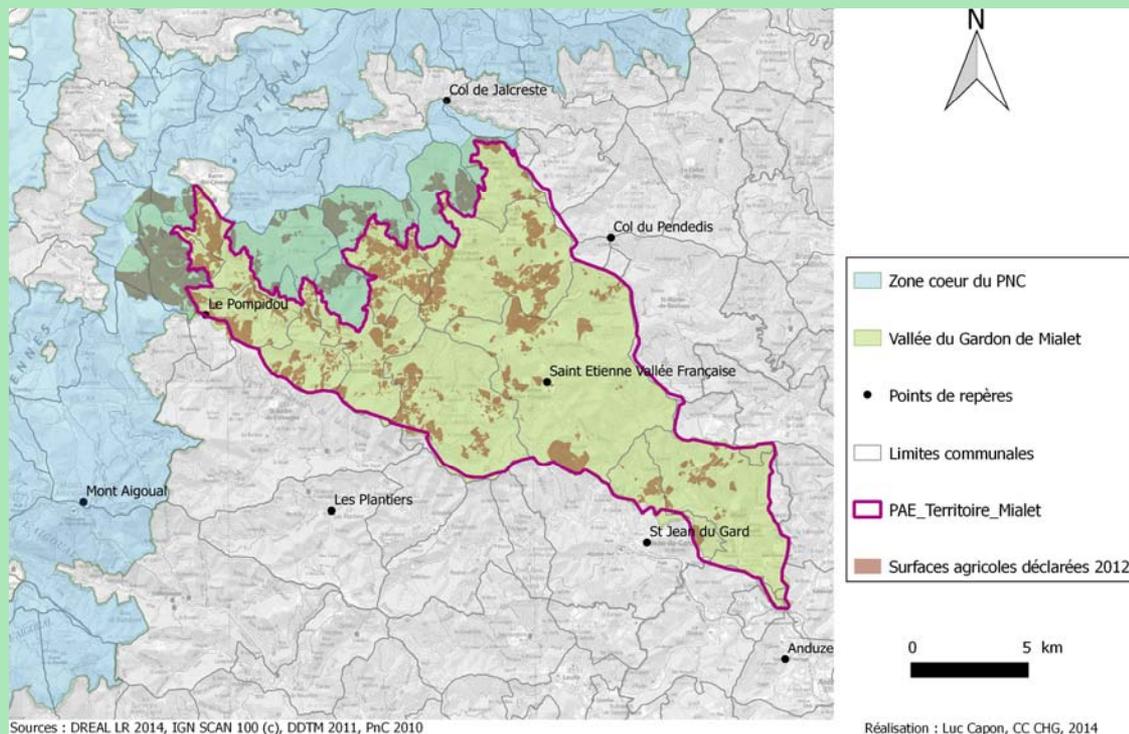
- 
- 1- le territoire et ses enjeux
 - 2- rappel du fonctionnement (2007-2014)
 - 3- bilan de la contractualisation**
 - 4- évolution du dispositif (2015-2020)
 - 5- choix du périmètre de travail du PAEC

3-Bilan de la contractualisation 2012-2013

Sur le site N2000 Vallée du Gardon de Mialet

Territoire PAE (19000 ha) + petit que le site Natura (superpo avec la ZC du PnC)

- **5 exploitations agricoles** engagées sur les campagnes 2012 et 2013
- **9 900 €** de retombées économiques annuelles ou **45 500 €** sur 5 ans (*si renouvellement en 2015*)
- **+ de 80 ha** engagées
- Type de mesures choisies:
 - *Gestion pastorale châtaigneraies*
 - *Gestion extensive prairies de fauche*
 - *Gestion pastorale landes et pelouses*
 - *Reconquête de prairies*



- 
- 1- le territoire et ses enjeux
 - 2- rappel du fonctionnement (2007-2014)
 - 3- bilan de la contractualisation
 - 4- évolution du dispositif (2015-2020)**
 - 5- choix du périmètre de travail du PAEC

4-Les évolutions du dispositif (2015-2020)



Changement de l'autorité de gestion des fonds européens
(l'État reste service instructeur)

PAE => PAEC* et MAET => MAEC* (avec disparition du socle)

1 PAEC = 1 territoire multi-enjeux ( +  + ) = 1 opérateur

Disparition de la PHAE → Apparition MAE SHP (systèmes herbagers et pastoraux)

Mise en place d'un **appel à candidature annuel par la Région LR :**

- sélection des projets
- incitation au regroupement territorial/enjeux → **nécessité d'une approche collective** intégration et articulation avec les **autres projets**
- logique de projet de territoire se déroulant sur le territoire

*climatique

Conséquences pour les contrats agricoles

Si pas de PAE :

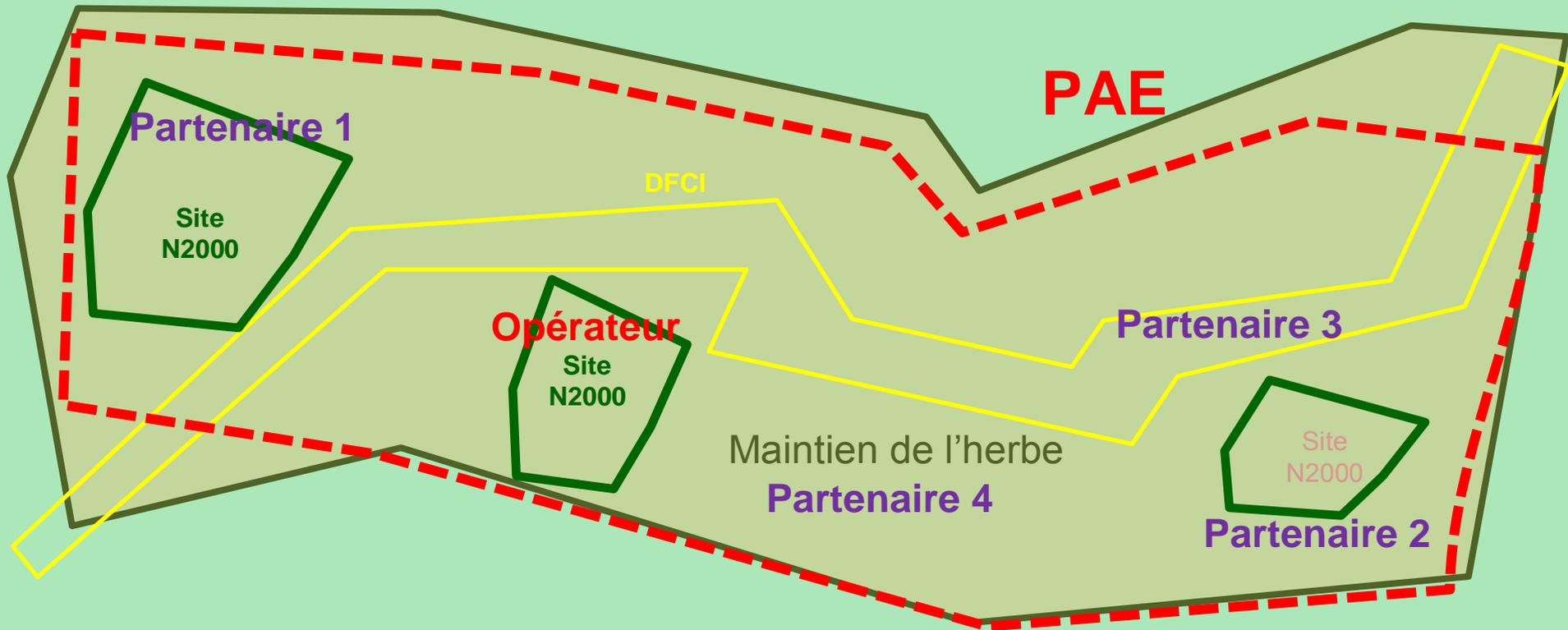
5 contrats signés 2012 et 2013 = arrêt en 2015 et pas de possibilité de continuité

Pas de possibilité de nouveaux contrats (4 agriculteurs en attente)

Pas de possibilité de MAE shp (en remplacement de la PHAE)

Synthèse

Projet Agro Environnemental (PAE) = 1 territoire multi-enjeux (biodiversité, DFCI, maintien de l'herbe) = **1 opérateur sur l'ensemble du territoire** (avec partenaires) = **approche globale et stratégie de territoire** (économique, social, agricole, écologique, touristique, etc.)



Calendrier de travail



- 15 septembre 2014 :** CRAEC « lancement de l'appel à candidatures »
- 28 novembre 2014 :** Date limite de dépôt des PAEC
- Mars 2015 :** Commission Régionale / PAEC retenus
+ demande sub PAEC
- 15 mai 2015 :** Dépôt des engagements par les agris

- 
- 1- Le territoire et ses enjeux
 - 2- rappel du fonctionnement (2007-2014)
 - 3- bilan de la contractualisation
 - 4- Évolution du dispositif (2015-2020)
 - 5- choix du périmètre de travail du PAEC**

Choix du périmètre de travail du PAEC

Enjeux autour de la définition du périmètre du futur PAEC

- **Définir le périmètre selon une logique/stratégie de territoire**
- **Nécessité d'une forte mobilisation des partenaires :**

Pour coordonner nos compétences spécifiques:

- Écologiques (diag et suivi)
- Agronomiques (diag)
- Animation /concertation/formation
- Accompagnement/suivi administratif,...

Pour formaliser les modalités de partenariat/portage

État d'avancement de la concertation Locale

10/07/2014 : Réunion d'information pour les CM N2000

Avant 10/07/2014 : travail et échanges avec CM N2000 « Vallée du Gardon de St Jean », « Vallée du Galeizon » **Sites N2000 avec enjeux similaires, +PNC**

11/07/2014 : **Rencontres des présidents de COPIL des 3 sites N2000**

Semaine du 15/09/2014 : Lancement de l'appel à projet

Juillet, Août, Sept : réunions de travail et échanges avec CM N2000, PNC, CA 30, CA 48, CEN, État, Région, etc.

23/09/2014 : **COPIL PAE**, sur demande président COPIL

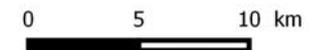
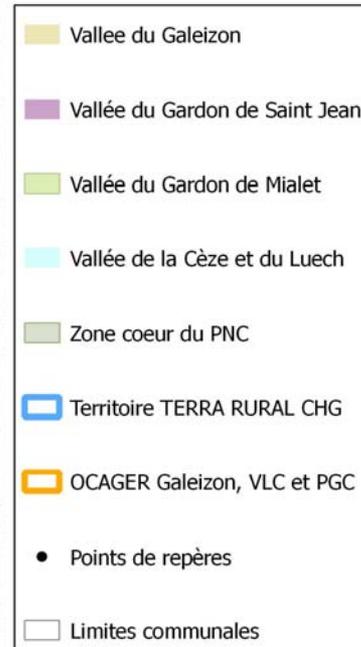
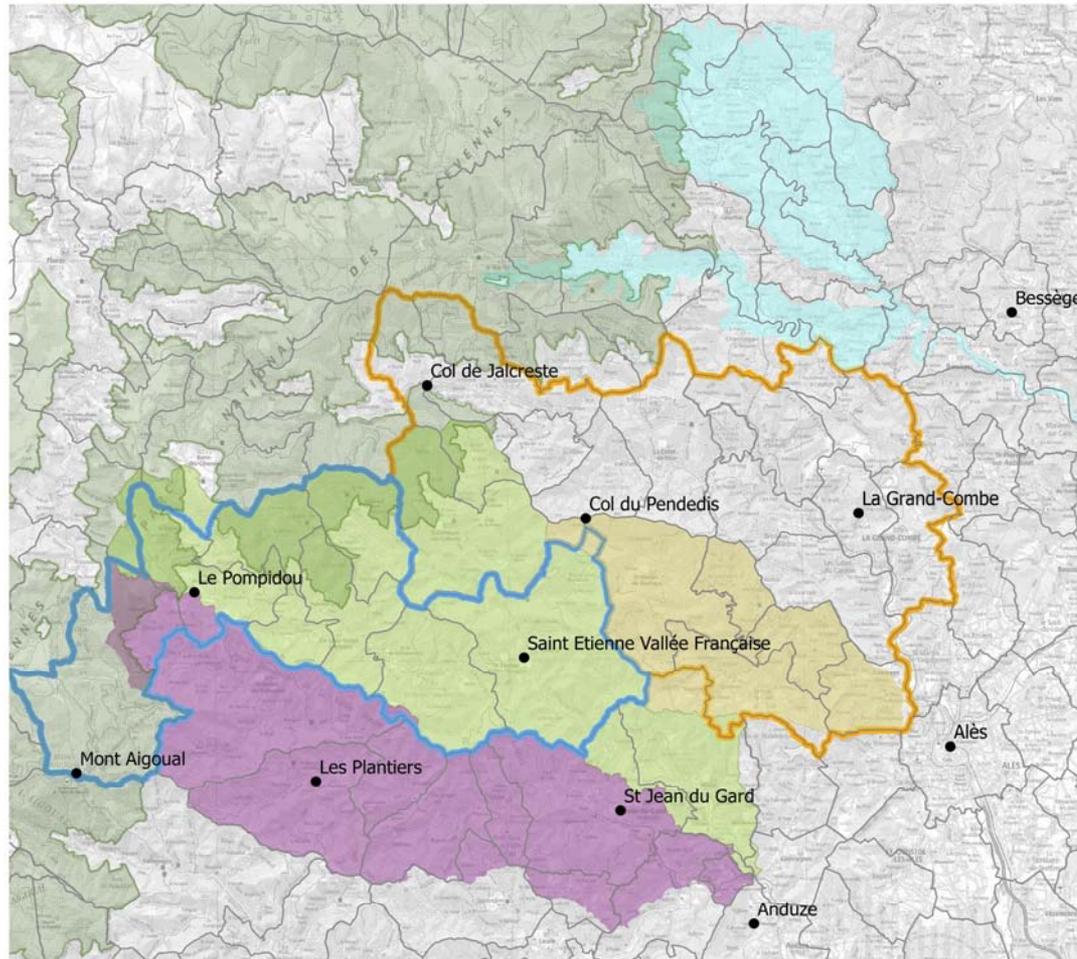
26/09/2014 : **Réunion technique partenariats et diagnostics**

Oct/Nov : **Réunion concertation agriculteurs**, choix des mesures

28/11/2014 : Fin de l'appel à projet

Nov : **COPIL-PAE inter structures, validation et dépôt du PAE**

Carte générale



Sources : DREAL LR 2014, IGN SCAN 100 (c), DDTM 2011, PnC 2010

Réalisation : Luc Capon, CC CHG, 2014

Proposition 1: un ou plusieurs PAEC à l'échelle du PnC

Les questions que cela pose :
Maître d'ouvrage?
Modalités de partenariat?

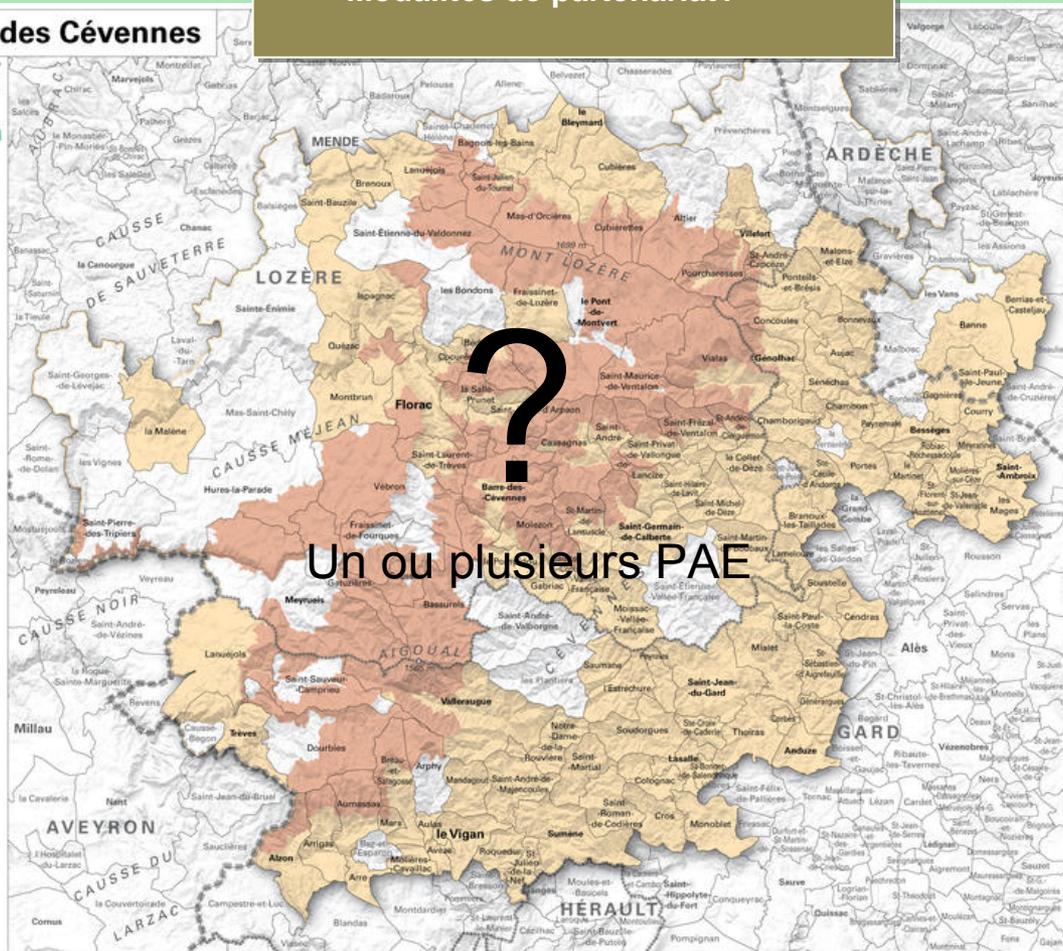
Forces:

- gros PAEC
- capacité de mobiliser des fonds
- projet de territoire=charte PnC (argument PnC)

Faiblesses:

- enjeux agri-environnementaux très différents
- territoire hétérogène (Causse, Mt Lozère, Mt Aigoual, Cévennes,...)
- risque de perte de continuité de la dynamique engagée par les collectivités

Le Parc national des Cévennes



Parc national des Cévennes
Cœur du Parc
Aire d'adhésion
Aire optimale d'adhésion

Repères administratifs
MENDE Préfecture
Florac Sous-préfecture
Génohae Chef-lieu de canton
Mialet Commune

— Limite de commune
— Limite de département
--- Limite de région

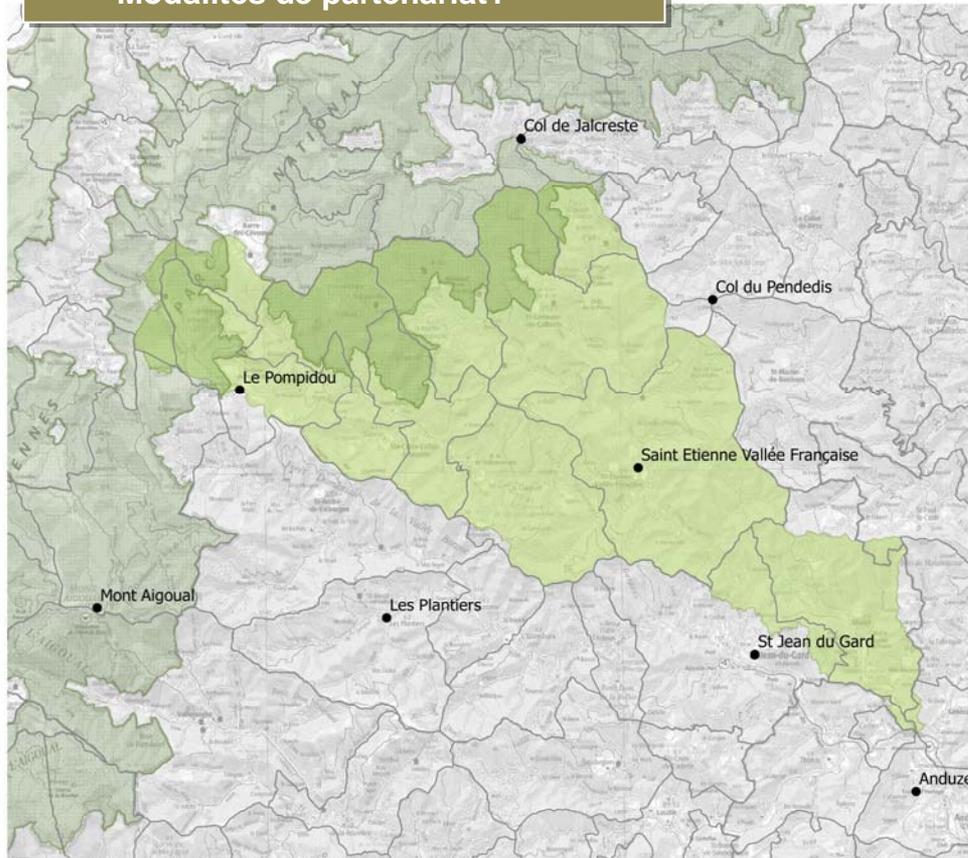
N 0 5 10 km
1/300000

Sources : PNC, IGN BDTOPO®
Édition : parc_national_des_cevennes.fr
© Parc national des Cévennes - avril 2014

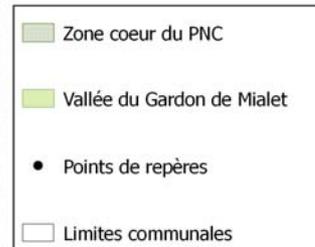


Proposition 2: site N2000 vallée du Gardon de Mialet

Les questions que cela pose :
Maître d'ouvrage?
Articulation zone cœur du PNC?
Modalités de partenariat?



Sources : DREAL LR 2014, IGN SCAN 100 (c), DDTM 2011, PnC 2010



Réalisation : Luc Capon, CC CHG, 2014

Forces

- simplicité : reprise du PAEC actuel avec nouveaux cahiers des charges
- maintien de la dynamique sur le territoire par le CM

Faiblesses

- ne répond pas aux exigences de l'appel à projet : risque important de refus du PAEC

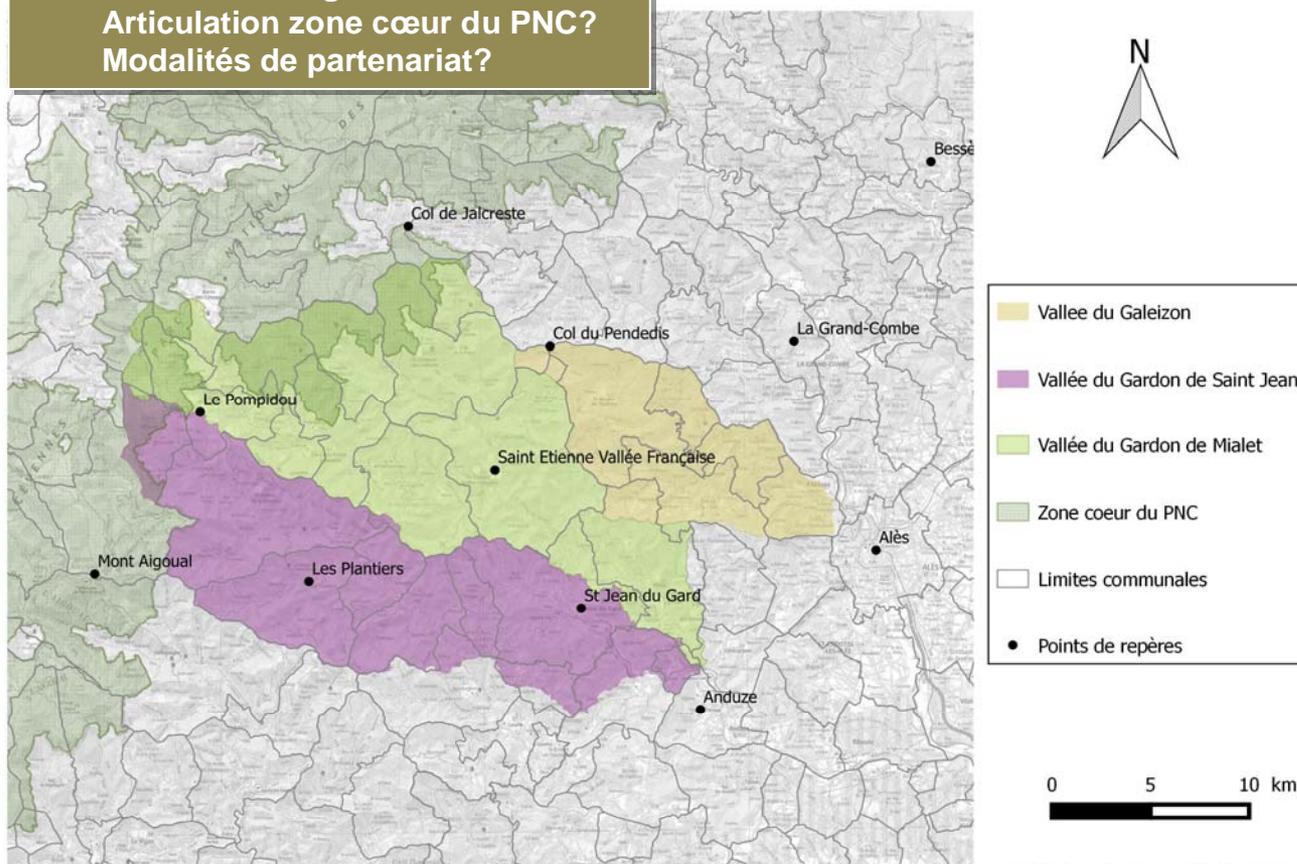
Proposition 3: un PAEC à l'échelle des 3 sites cévenols

Les questions que cela pose :

Maître d'ouvrage?

Articulation zone cœur du PNC?

Modalités de partenariat?



Sources : DREAL LR 2014, IGN SCAN 100 (c), DDTM 2011, PnC 2010

Réalisation : Luc Capon, CC CHG, 2014

Forces:

- mêmes enjeux/mêmes mesures/
- territoire contigu et homogène
- historique de partenariat
- maintien d'une animation locale par le CM (continuité de la dynamique)

Faiblesses:

- logique de territoire modérée (base unique N2000) alors que d'autres projets sont portés par mêmes collectivités

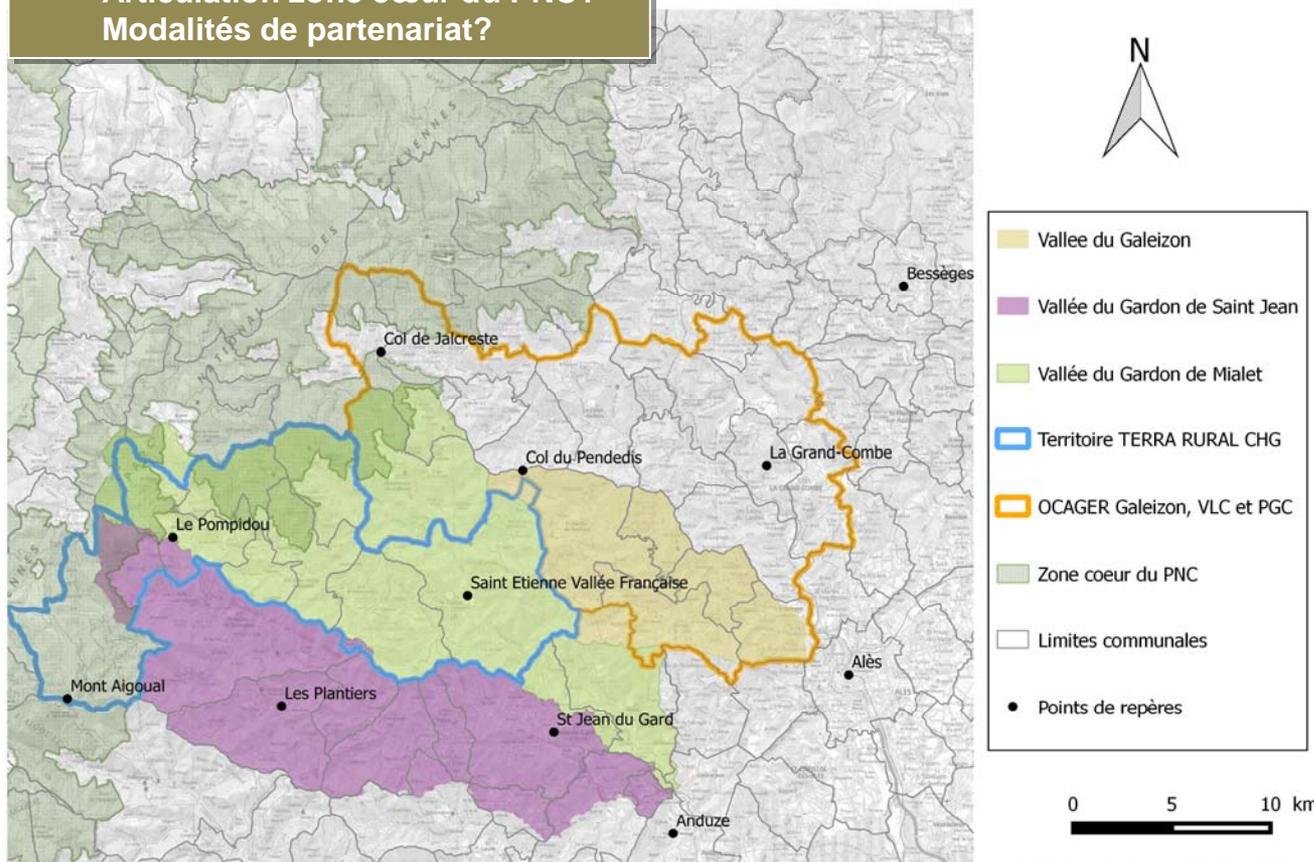
Proposition 4 : à l'échelle des 3 sites cévenols et opérations OCAGER + Terra rural portées par ces mêmes collectivités

Les questions que cela pose :

Maître d'ouvrage?

Articulation zone cœur du PNC?

Modalités de partenariat?



Sources : DREAL LR 2014, IGN SCAN 100 (c), DDTM 2011, PnC 2010

Réalisation : Luc Capon, CC CHG, 2014

Forces:

- mêmes enjeux/mêmes mesures/
- territoire contigu et homogène
- historique de partenariat
- maintien d'une animation locale par le CM (continuité de la dynamique)
- maintien périmètre cohérent par rapport aux projets de territoire portés par les collectivités
- logique de territoire : répond aux exigences de l'appel à projet
- activation de Mae au-delà des sites N2000 (ex: MAE, DFCI, SHP)

Les questionnements

Un PAE ou Pas ?

Pour quel territoire ?

Si oui quel portage/maître d'ouvrage ?



Position du COFIL Site Natura 2000 Vallée du Gardon de St Jean (23/09/2014)

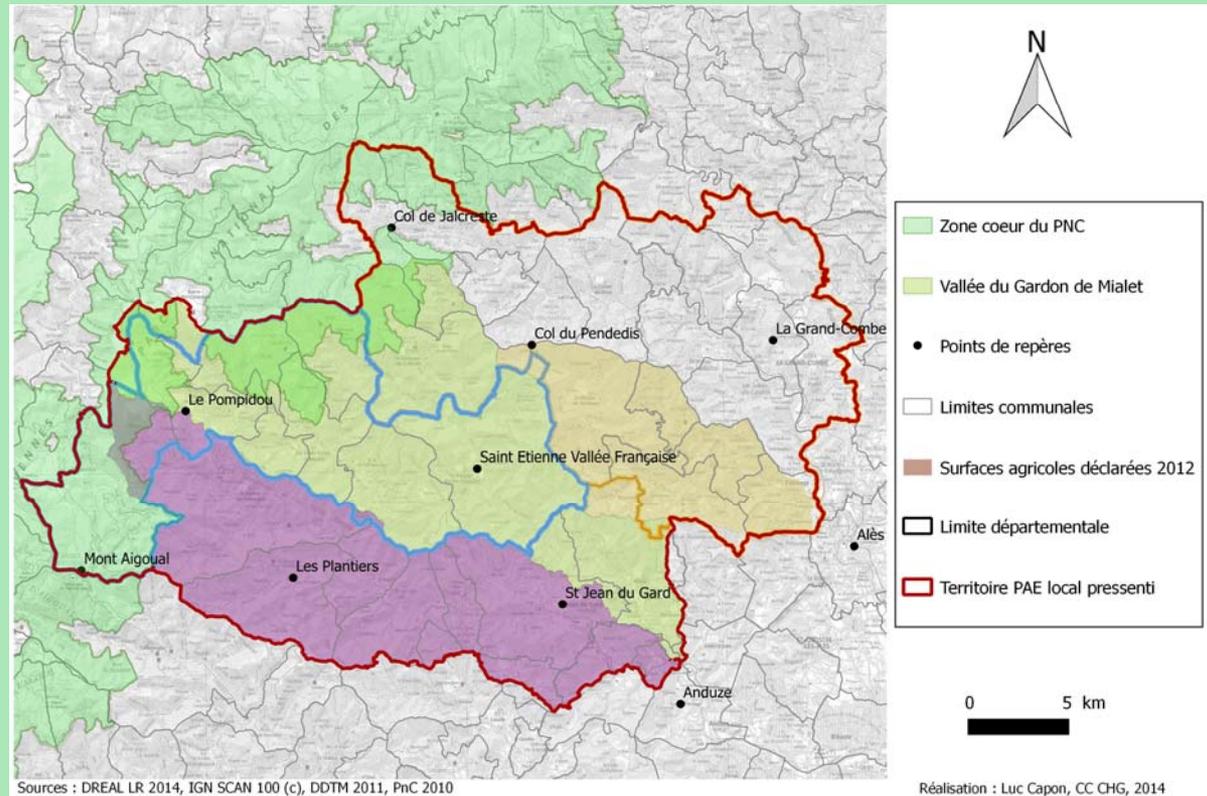
Faire aboutir un PAE pour signer des contrats agricoles

Le territoire: 3 sites Natura + OCAGER/Terra Rural (cohérence de projet)

Conserver dans PAE les particularités cévenoles *versus* gorges, causses, Mt Lozère/Aigoual

Gouvernance : conserver la gouvernance et l'animation locale (modalités de partenariat)

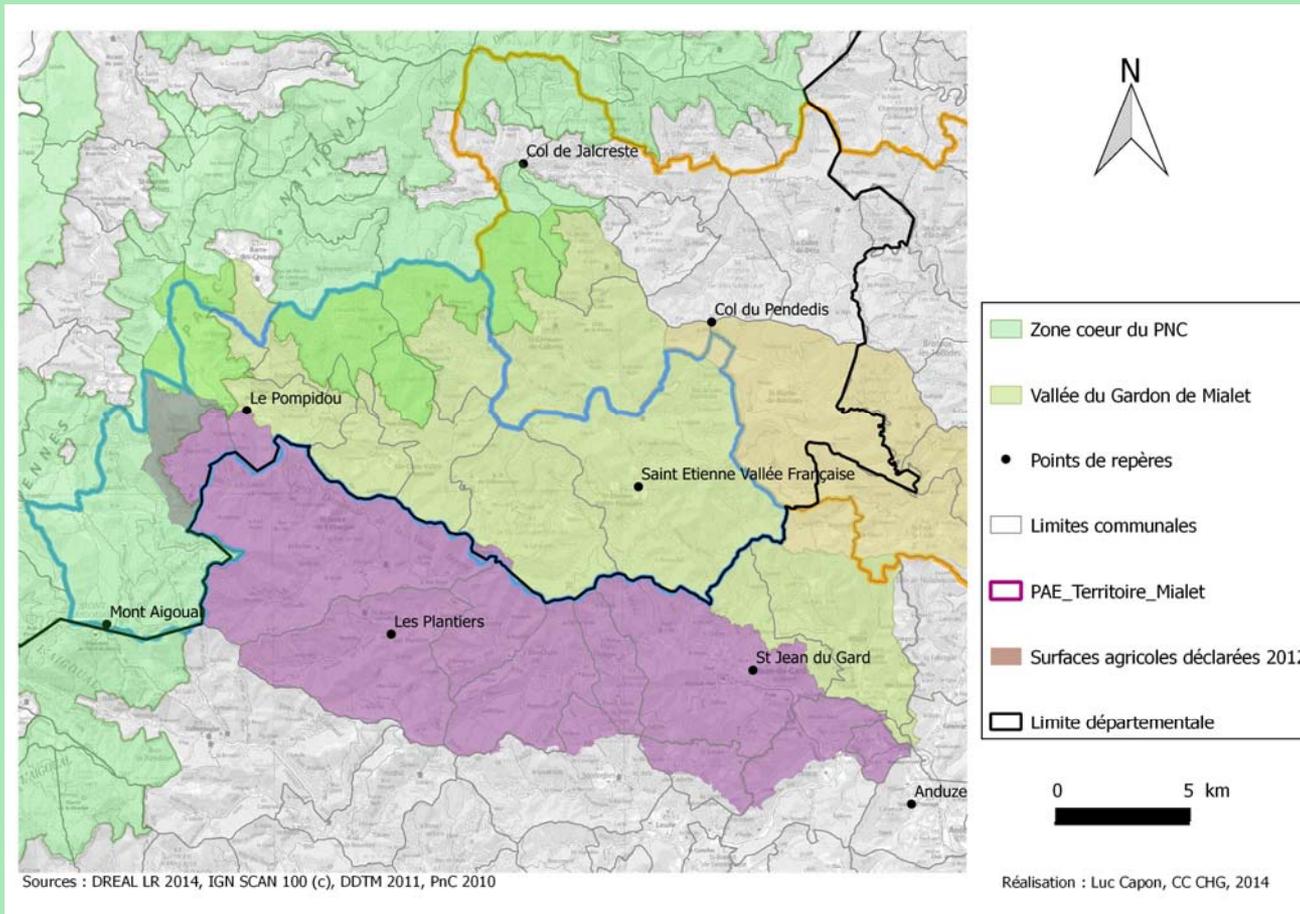
Portage : Parc national des Cévennes (neutralité≠politique)



Infos récente

Pays Gorges Causses Cévennes proposera un PAEC Sud Lozère

Annonce le 2 septembre = construction d'un PAE à l'échelle du territoire GAL sud-Lozère



COPIL St Jean

Demande
rencontre Pays
et CA 48

Clarification
situation

Merci de votre attention

